



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question au Gouvernement n° 2196

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Maurice Depaix.

M. Maurice Depaix. Après ses mensonges sur le livret A (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) puis les mêmes mensonges sur le plan d'épargne logement, le Gouvernement se prépare-t-il à remettre en cause l'engagement qu'il a pris devant le Parlement d'annuler la majoration de TVA des que possible ?

Pour justifier, en août 1995, l'augmentation dite « temporaire » du taux de TVA de 18,6 % à 20,6 %, le Gouvernement affirmait que cette mesure serait supprimée dès que reprise de l'emploi et réduction des dépenses assureraient un déficit public inférieur à 3 % du produit intérieur brut. Aujourd'hui, manifestement, la doctrine a changé. Le Gouvernement préfère s'engager sur une accélération de la baisse de l'impôt sur le revenu qui ne bénéficiera qu'à la moitié des Français.

Plutôt que d'aider tous les Français en baissant la TVA payée par tous et qui pèse particulièrement sur les plus démunis et sur les familles, notamment nombreuses, pourquoi le Gouvernement, à la veille des élections de 1998, préfère-t-il reporter sine die la baisse du taux de TVA ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Il est nul !

M. Jean-Pierre Brard. Revoilà Pinocchio !

M. le président. Monsieur Brard...

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, avant de baisser précipitamment les impôts, le Gouvernement entend faire preuve de responsabilité et réduire le déficit public.

Vous vous interrogez sur le calendrier du retour au taux de TVA de 18,6 %. Croyez bien que c'est l'impatience du Gouvernement. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.) Si, pendant l'été 1995, nous avons dû nous résigner à accroître ce taux, c'était pour rééquilibrer les finances publiques et pour alléger les charges sociales qui pèsent sur les salaires les plus modestes.

M. Didier Boulaud. À qui espérez-vous le faire croire ?

M. le ministre de l'économie et des finances. En effet, à l'heure de l'économie globale, nous avons d'abord à préserver l'emploi.

M. Arthur Dehaine. Très bien !

M. le ministre de l'économie et des finances. Ce qu'attendent nos compatriotes, c'est de l'emploi pour les plus jeunes et pour tous les Français.

Si nous voulons préserver l'emploi, allégeons plutôt les charges sociales, car la TVA frappe de la même façon les produits qui viennent de l'étranger et les produits manufacturés en France. Ayons toujours à l'esprit cette problématique.

Notre préoccupation, c'est la cohésion sociale et l'emploi.

M. Didier Boulaud. Vous faites de la cohésion sociale à Longchamp ?...

M. le ministre de l'économie et des finances. C'est dans cette perspective que nous avons procédé à cet arbitrage, car la TVA, je le répète, frappe indifféremment les produits et les services quelle que soit leur origine.

Si nous voulons favoriser l'emploi, ne nous trompons pas de mesure, ne nous trompons pas d'objectif !

M. Didier Boulaud. A dada !

M. le president. Chut !

M. le ministre de l'economie et des finances. Enfin, je note que vous ne considerez pas comme necessaire la baisse de l'impot sur le revenu. Puis-je vous faire observer que la reforme votee par le Parlement a l'automne favorise d'abord et avant tout ceux qui travaillent, et en particulier les familles ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Maurice Depaix.

M. Maurice Depaix. Apres ses mensonges sur le livret A (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) puis les memes mensonges sur le plan d'epargne logement, le Gouvernement se prepare-t-il a remettre en cause l'engagement qu'il a pris devant le Parlement d'annuler la majoration de TVA des que possible ?

Pour justifier, en aout 1995, l'augmentation dite «temporaire» du taux de TVA de 18,6 % a 20,6 %, le Gouvernement affirmait que cette mesure serait supprimee des que reprise de l'emploi et reduction des depenses assureraient un deficit public inferieur a 3 % du produit interieur brut. Aujourd'hui, manifestement, la doctrine a change. Le Gouvernement prefere s'engager sur une acceleration de la baisse de l'impot sur le revenu qui ne beneficiera qu'a la moitie des Francais.

Plutot que d'aider tous les Francais en baissant la TVA payee par tous et qui pese particulierement sur les plus demunis et sur les familles, notamment nombreuses, pourquoi le Gouvernement, a la veille des elections de 1998, prefere-t-il reporter sine die la baisse du taux de TVA ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Il est nul !

M. Jean-Pierre Brard. Revoila Pinocchio !

M. le president. Monsieur Brard...

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, avant de baisser precipitamment les impots, le Gouvernement entend faire preuve de responsabilite et reduire le deficit public.

Vous vous interrogez sur le calendrier du retour au taux de TVA de 18,6 %. Croyez bien que c'est l'impatience du Gouvernement. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.) Si, pendant l'ete 1995, nous avons du nous resigner a accroitre ce taux, c'etait pour reequilibrer les finances publiques et pour alliger les charges sociales qui pesent sur les salaires les plus modestes.

M. Didier Boulaud. A qui esperez-vous le faire croire ?

M. le ministre de l'economie et des finances. En effet, a l'heure de l'economie globale, nous avons d'abord a preserver l'emploi.

M. Arthur Dehaine. Tres bien !

M. le ministre de l'economie et des finances. Ce qu'attendent nos compatriotes, c'est de l'emploi pour les plus jeunes et pour tous les Francais.

Si nous voulons preserver l'emploi, allégeons plutot les charges sociales, car la TVA frappe de la meme facon les produits qui viennent de l'exterieur et les produits manufactures en France. Ayons toujours a l'esprit cette problematique.

Notre preoccupation, c'est la cohesion sociale et l'emploi.

M. Didier Boulaud. Vous faites de la cohesion sociale a Longchamp ?...

M. le ministre de l'economie et des finances. C'est dans cette perspective que nous avons procede a cet arbitrage, car la TVA, je le repete, frappe indifferemment les produits et les services quelle que soit leur origine. Si nous voulons favoriser l'emploi, ne nous trompons pas de mesure, ne nous trompons pas d'objectif !

M. Didier Boulaud. A dada !

M. le president. Chut !

M. le ministre de l'économie et des finances. Enfin, je note que vous ne considérez pas comme nécessaire la baisse de l'impôt sur le revenu. Puis-je vous faire observer que la réforme votée par le Parlement à l'automne favorise d'abord et avant tout ceux qui travaillent, et en particulier les familles ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Depaix Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2196

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 1997, page 731

Réponse publiée le : 5 février 1997, page 731

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 1997